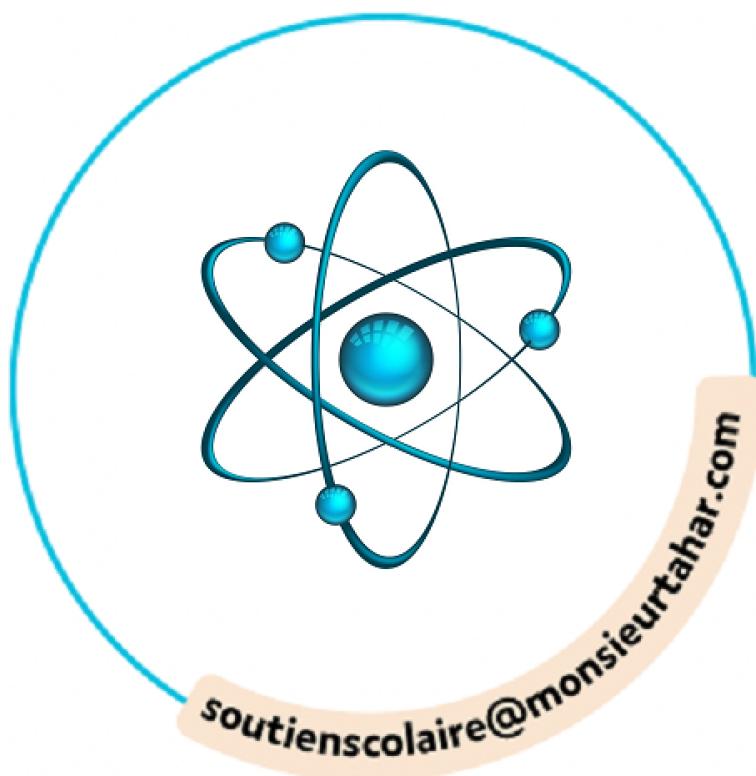


# COURS GEOGRAPHIE

## CHAPITRE 10



**La France et ses régions dans l'Union  
européenne et dans la mondialisation**

## Quels sont les grands éléments structurants du territoire de la France ?



### A Des métropoles dynamiques

**Seule ville mondiale française, Paris domine le territoire par macrocéphalie.** Elle concentre les fonctions de commandement politique, économique (31 % du PIB en 2019) et culturel. Le quartier d'affaires de La Défense abrite à lui seul 18 % des sièges sociaux des grandes entreprises françaises.

**Les métropoles régionales organisent le territoire.** Les 15 premières concentrent 33 % de l'emploi. Elles se concentrent le long des fleuves (Lyon), des littoraux (Nice) et des régions frontalières (Strasbourg). En Guadeloupe, Pointe-à-Pitre assure presque les deux tiers de l'emploi.

**Les métropoles dynamisent et transforment les campagnes périurbaines qui les entourent.** Les modes de vie urbains des néo-ruraux modifient les paysages : les lotissements pavillonnaires, les zones d'activités, de loisirs et les infrastructures de transport artificialisent les territoires (doc. 1). Certaines petites villes stimulent un dynamisme local (**économie résidentielle** à Aubenas, tourisme à Saint-Malo).

### Vocabulaire

—**Économie résidentielle** : ensemble des activités essentiellement destinées à satisfaire les besoins des résidents permanents ou des touristes (services aux personnes, transports, commerces).

—**Ligne de force** : principe de lecture d'un territoire selon des axes et des espaces structurants.

—**Macrocéphalie** : situation d'une métropole dominant nettement les autres villes du pays.

### B Des espaces qui ouvrent le territoire sur le monde

**Les espaces les plus accessibles sont les plus dynamiques à toutes les échelles (Repère).** À l'échelle nationale, la France est un territoire bien desservi et ouvert sur le monde. Paris dispose des infrastructures qui relient la France au monde : 2 aéroports internationaux (Roissy, Orly) et 4 gares TGV en font un hub majeur. L'accessibilité numérique étant déterminante, l'Île-de-France abrite 36 % des *data centers* du pays.

**Les littoraux sont des territoires privilégiés de l'ouverture au monde.** Avec 7000 km de littoral en comptant l'outre-mer, la France dispose de l'ensemble côtier le plus long d'Europe, avec des ports ouverts sur un large arrière-pays (Le Havre, Nantes/St-Nazaire, Marseille). Les ports ultramarins modernisent leurs infrastructures pour devenir des hubs régional (Saint-Denis, Fort-de-France).

**L'ouverture sur l'Europe valorise certaines interfaces frontalières.** Le Nord et l'Est de la France sont bien intégrés à la mégalopole européenne : les métropoles frontalières deviennent des hubs du trafic ferroviaire (Lille, Lyon) ou fluvial (Strasbourg) européen. Des corridors se mettent en place et dynamisent les régions Ouest (Nouvelle-Aquitaine) et Sud (Montpellier, Nice).

### REPÈRE

Les premiers hubs du territoire français



### C Des réseaux qui intègrent inégalement les territoires à la mondialisation

**Les territoires français sont de plus en plus intégrés dans les flux mondiaux, mais surtout européens.** 61 % des investissements étrangers qu'ils accueillent sont d'origine européenne. À l'inverse, la géographie productive de la France est de plus en plus mondialisée, en particulier grâce aux FTN (Renault à Tanger, Carrefour en Afrique de l'Ouest).

**Les métropoles régionales sont bien intégrées à l'échelle nationale mais peu à l'échelle internationale (doc. 2).** En effet, Paris reste le carrefour de tous les réseaux nationaux : 70 % du trafic ferroviaire national y transite. Si les grandes villes françaises sont bien reliées à Paris, elles le sont moins entre elles ou avec le reste du monde.

**Les espaces les plus isolés sont en conséquence peu intégrés.** Les espaces ruraux peu peuplés ne parviennent pas à enrayer le déclin agricole ou démographique (Cantal, Corse). Les territoires ultramarins restent dépendants des échanges avec la métropole : elle représente 55 % de leurs importations et 70 % de leurs exportations.

Métropolisation et ouverture sur le monde conditionnent les **lignes de force** des territoires français dont l'intégration à la mondialisation est encore inégale.

# Cours 2 Des recompositions à toutes les échelles

## Quelles mutations transforment les territoires de la France ?



### A Des recompositions sous l'effet de la mondialisation

Les FTN s'imposent comme des acteurs majeurs des recompositions territoriales. Elles mettent en concurrence les territoires français entre eux et avec les autres territoires du monde. Ainsi, les espaces qui misent sur la connaissance sont les plus attractifs (Saclay au sud de Paris, Sophia Antipolis près de Nice) (doc. 2) pour les investissements étrangers et nationaux.

L'organisation des territoires en systèmes productifs locaux accroît leur compétitivité : pôles de compétitivité pour les industries de haute technologie (aéronautique dans le Sud-Ouest), régions agricoles spécialisées (bassin parisien, vignobles), bassins touristiques (Outre-mer, Côte d'Azur).

La mondialisation creuse les inégalités entre les territoires français. À l'échelle nationale, les régions marquées par la désindustrialisation et les territoires ultramarins sont les plus pauvres. À l'échelle locale, la fragmentation socio-spatiale progresse dans les villes comme dans les campagnes (espace périurbain dynamisé par les métropoles, espace rural en déclin).

### B Des recompositions sous l'effet de l'intégration à l'UE

L'UE occupe une place centrale dans les échanges de la France. Ainsi, près des 2/3 des IDE et plus des 3/4 des touristes qu'elle accueille sont d'origine européenne. De même, 8 des 10 premiers partenaires commerciaux de la France sont européens. Des infrastructures sont d'ailleurs financées pour améliorer les liaisons avec le reste de l'Europe. (doc. 1)

L'UE agit pour renforcer les territoires les plus compétitifs. Le soutien à l'innovation, à la coopération transfrontalière ou à l'agriculture représente la moitié des aides versées à la France. Ainsi, la France est le 1<sup>er</sup> pays bénéficiaire de la PAC. Dans le cadre de la politique Horizon 2020, les PME françaises sont accompagnées dans leurs démarches d'innovation.

L'UE tente aussi de réduire les inégalités territoriales. Les efforts européens ont ainsi longtemps soutenu la reconversion industrielle (Nord, Lorraine). Si ces régions bénéficient toujours de l'aide pour l'emploi ou la transition énergétique, la politique de cohésion, aux résultats inégaux, s'est élargie : lutte contre les déserts ruraux, soutien aux quartiers prioritaires (Repère A).

### C Des recompositions sous l'effet de l'aménagement du territoire

Les acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires sont de plus en plus nombreux. Si les grands projets se pensent par l'État à l'échelle nationale (LGV, réseau autoroutier), voire européenne (tunnels transalpins – doc. 1), l'implantation d'un écoquartier ou d'un centre de recherche se décide à l'échelle locale. L'augmentation du nombre des acteurs rend l'aménagement des territoires plus complexe : la création d'un réseau de transport doit non seulement se concevoir à l'échelle des communes, de l'intercommunalité, mais également de la région.

L'aménagement vise à assurer l'égalité des territoires, mais également à promouvoir le développement économique, tout en préservant l'environnement. Ainsi, les parcs naturels élaborent des chartes pour favoriser l'exploitation raisonnée des ressources (forêt dans le Morvan, pêche en mer d'Iroise). Des zones franches urbaines sont créées dans les quartiers prioritaires pour favoriser l'emploi.

Les résultats des politiques d'aménagement sont inégaux selon les échelles. Malgré la décentralisation, la région parisienne reste le cœur décisionnel de la France. À l'échelle locale, le déclin rural n'est enrayer que dans les zones périurbaines et se poursuit ailleurs, malgré le soutien des pouvoirs publics (ZRR – Repère B).

Mondialisation, intégration européenne et politiques d'aménagement recomposent les territoires français à toutes les échelles.

#### Vocabulaire

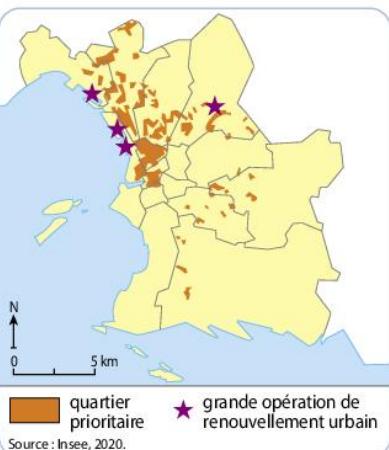
- **Intercommunalité** : regroupement de communes ayant des projets de développement communs et qui sont soumis à des règles identiques (fiscalité, urbanisme).

- **Quartier prioritaire** : quartier qui bénéficie en priorité des aides publiques en raison du faible niveau de vie de ses habitants.

- **ZRR (zone de revitalisation rurale)** : espace rural présentant des difficultés et bénéficiant de l'aide des acteurs publics pour mener des projets de développement économique.

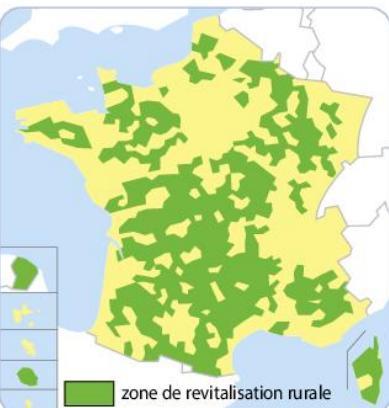
#### REPÈRE A

##### La politique de la ville à Marseille



#### REPÈRE B

##### Les zones de revitalisation rurale



# Les régions, au cœur des recompositions territoriales

## Comment en France la région devient-elle un acteur des recompositions spatiales ?



### A Un acteur majeur de la compétitivité des territoires

Dans le cadre de la mondialisation, les régions françaises sont en concurrence avec les autres territoires, notamment les autres régions européennes. Elles s'engagent donc dans des opérations de **marketing territorial**, pour renforcer leur image auprès des habitants et des investisseurs (Lyon, Bordeaux).

**La réforme territoriale de décentralisation de 2015 vise à faire des régions françaises des pôles plus compétitifs à l'échelle européenne (Repère A).** Elle a d'ores et déjà renforcé leur poids démographique et économique dans la concurrence internationale : la France compte en 2020 six régions parmi les 20 plus riches de l'Union européenne. (doc. 1)

Dans ce contexte, les régions aménagent leur territoire pour les rendre plus attractifs. Elles sont également chargées d'anticiper les mutations économiques des territoires (transport, tourisme, innovation dans le cadre des pôles de compétitivité) pour les adapter à la mondialisation : innovation numérique à la Réunion, pratiques touristiques innovantes en Centre-Val de Loire.

### B Un acteur soutenant le développement des territoires

La région est le partenaire privilégié de l'UE pour favoriser l'égalité des territoires (doc. 1). Elle reçoit et redistribue les fonds européens de la politique de cohésion (15 milliards d'euros pour 2014-2020) : création de maisons de services en région Auvergne-Rhône-Alpes, lutte contre les épidémies liées aux moustiques en Guyane, lutte contre la fracture numérique en Bretagne.

La région s'affirme comme un acteur important de la **transition environnementale**. La région Sud (ex-PACA), par exemple, a développé son propre **plan climat**. Les régions impliquent de plus en plus les habitants en organisant des débats sur la planification urbaine ou la transition énergétique, à l'image de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'échelle internationale, la région porte une politique de développement par la coopération. Ainsi, en 2019, les 749 programmes des régions françaises financent des partenariats dans des domaines divers (éducation, patrimoine, environnement). La région Grand Est encourage par exemple des coopératives agricoles féminines au Togo.

### C Les limites à l'action régionale

Même si leurs compétences sont renforcées, les régions restent très dépendantes de l'État, et de plus en plus, des entreprises privées, notamment financièrement. En outre, les régions doivent coordonner leurs actions avec des intercommunalités de plus en plus vastes, (Lyon Métropole, Métropole du Grand Paris) avec lesquelles elles entrent en concurrence.

L'**action des régions françaises reste ainsi limitée** (doc. 2). Même si leur budget a presque doublé depuis 2000, il est encore 5 à 10 fois plus faible que les budgets régionaux des autres pays européens (Repère B). Les budgets sont aussi inégaux d'une région à l'autre et certaines se désengagent financièrement (ouverture à la concurrence du train régional Marseille-Toulon-Nice).

La recherche de l'attractivité est difficile à concilier avec la lutte contre les inégalités territoriales. Par exemple, les travaux de la **Métropole du Grand Paris** tentent de renforcer le rayonnement mondial de l'Île-de-France, au risque de creuser le déséquilibre avec les métropoles régionales.

Dans la mondialisation, la région joue un rôle croissant car elle est un acteur essentiel de la recomposition des territoires.

### Vocabulaire

**Marketing territorial :** campagne de communication (affiche, presse institutionnelle, sites Internet) visant à renforcer l'image d'un territoire.

**Métropole du Grand Paris :** intercommunalité regroupant les communes de Paris et celles de 3 départements de la petite couronne. Elle a vocation à s'élargir. Elle vise à développer et à assurer la continuité des aménagements entre Paris et sa proche banlieue.

**Plan climat :** plan d'action visant à adapter un territoire (commune, département, région) au changement climatique dans l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

**Transition environnementale :** transformations visant à remédier aux changements environnementaux et à en limiter les conséquences.

#### REPÈRE A

##### La décentralisation



#### REPÈRE B

##### Des moyens financiers régionaux inégaux en Europe

